



Bulletin municipal

CHUZELLES

149 - Septembre 2024

CHUZELLES

bulletin municipal

149- Septembre 2024



Vienne
Condrieu
Agglomération

MAIRIE DE CHUZELLES

Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de 8h30 à 11h30

mercredi et vendredi de 15h45 à 18h45

Adresse :

1, Place de la Mairie, 38200 CHUZELLES

Tel : 04.74.57.90.97

Fax : 04.74.57.43.08

mairie@chuzelles.fr

www.chuzelles.fr

Réseaux sociaux :

Facebook : fb.me/Chuzelles

Instagram : instagram/Chuzelles

Twitter : twitter.com/Chuzelles

Telegram : t.me/Chuzelles

JOURS DE PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Nicolas HYVERNAT

Maire

sur rendez-vous

Aurélien MÉMERY

Vie associative, Animation, Sport et Culture,
Commerce et Artisans, Urbanisme

Vendredi de 15h45 à 18h45, rdv conseillé

Isabelle MAURIN

Affaires Sociales, Ages de la vie

Mercredi de 15h45 à 18h45, rdv conseillé

Annie GODET

Affaires Scolaires et Périscolaires

sur rendez-vous

Alain BINEAU

Gestion du PCS et des risques majeurs,
Travaux, Voirie, Bâtiments et Patrimoine

sur rendez-vous

Responsable de publication :

Nicolas HYVERNAT

Comité de rédaction :

Commission communication - secrétariat

Conception graphique : Ariane GRÈS

Impression : MESSAGES Imprimerie

111 rue Vauquelin, 31100 Toulouse

Bulletin tiré à 1200 exemplaires

et distribué dans chaque foyer de Chuzelles

Dépôt légal Septembre 2024

Sommaire

Agenda	3
Édito	5
Infos diverses	6
Budget	8
Commerce	9
Police municipale	10
Projets	11
Voirie - Travaux	12
Affaires scolaires	15
Environnement	18
Affaires sociales	20
Animation / Culture / Loisirs	21
Associations	24
Un peu d'histoire	31

Flash info



Accueil des nouveaux-nés et des nouveaux Chuzellois

L'accueil des nouveaux nés et des nouveaux arrivants sur la commune en 2023 aura lieu **le 8 novembre 2024 à 18h** à la Blanchonnière.

Pour les enfants nés en 2023, une invitation sera envoyée en septembre aux parents. Pour les nouveaux arrivants, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Merci de confirmer votre présence : par tél. 04 74 57 90 97 ou par mail : ccas@chuzelles.fr

Agenda

Prochains événements municipaux



7/09 Forum des Associations

Septembre 2024

mar. 3	SPORT FITNESS CHUZELLES	📅 Assemblée générale	La Blanchonnière
sam. 7 10h - 16h	MUNICIPALITÉ	👉 Forum des associations	La Blanchonnière
sam. 7 après-midi	SAINT VINCENT DE CHUZELLES	🎯 Pétanque des sociétaires	Stade
sam. 14 14h	FNACA	🎯 Concours de pétanque	Stade + Mille-Club
mar. 17 20h30	APE	📅 Assemblée générale	Les Poletières
sam. 21 10h à 17h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	🏛️ Journée européenne du patrimoine	Chapelle St Maxime
dim. 29 11h - 15h	SOU DES ECOLES	🍽️ Repas portugais	Mille-Club
lun. 30 10h - 18h	MUNICIPALITÉ	🚗 Ludomobile	La Blanchonnière

Octobre 2024

mar. 1 ^{er} 20h30	SOU DES ECOLES	📅 Assemblée générale	Les Poletières
5 et 6 après-midi	MILLE LOISIRS	🎭 Théâtre	La Blanchonnière
ven. 11 20h	AFR	🚶 Marche de nuit d'automne	La Blanchonnière
sam. 12 12h	ST VINCENT DE CHUZELLES	🍲 Repas grenouilles	La Blanchonnière
lun. 14 16h	FNACA	📅 Assemblée générale	Mille-Club
sam. 19 soirée	ACAC (COMMERCANTS & ARTISANS)	🕺 Repas soirée dansante	La Blanchonnière
lun. 21 19h	LES COPAINS DES 7	📅 Assemblée générale	Les Poletières
sam. 26 14h	LE TRAIT D'UNION	♠️ Concours de belote coincée	Mille-Club
jeu. 31 19h - 21h	MUNICIPALITÉ	🎃 Soirée Halloween	La Blanchonnière

Novembre 2024

lun. 4 10h - 18h	MUNICIPALITÉ	🚗 Ludomobile	La Blanchonnière
ven. 8 18h	MUNICIPALITÉ	👉 Accueil des nouveaux arrivants et nouveaux-nés	La Blanchonnière
lun. 11 10h	MUNICIPALITÉ	🏛️ Commémoration	Place de la Mairie
lun. 11 10h - 17h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	🖼️ Exposition	La Blanchonnière
ven. 15 soirée	RUGBY CLUB DE LA SÉVENNE	🏈 Fête du rugby	La Blanchonnière
ven. 15	DANSE ET VOUS	📅 Assemblée générale	Mille-Club
sam. 16 12h	LE TRAIT D'UNION	🕺 Choucroute dansante	Mille-Club
sam. 16	HARMONIE SEYSSUEL-CHUZELLES	🎵 Concert	La Blanchonnière
dim. 24 journée	SOU DES ECOLES	🚗 Vide ta chambre	La Blanchonnière



7/12
23^{ème} Marché
de Noël
à partir de 15h

31/10
Boum
d'Halloween



Décembre 2024

dim. 1 ^{er}	16h	ENSEMBLE VOCAL L'ENVOL	🎵	Concert cabaret	La Blanchonnière
sam. 7	15h - 22h	MUNICIPALITÉ	👶	Marché de Noël	Centre village
sam. 7	15h - 22h	AFR	💰	Téléthon	Centre village
sam. 7		NORDIQUE CHUZELLOISE	🚶	Marchethon	Centre village
sam. 14	9h - 12h	MUNICIPALITÉ	📦	Retrait des colis des Aînés	Mairie

Janvier 2025

lun. 6	19h	MUNICIPALITÉ	🏛️	Vœux de la Municipalité	La Blanchonnière
lun. 13	16h	FNACA	👑	Galette des rois	Mille-Club
jeu. 16	14h	LE TRAIT D'UNION	📄	Assemblée générale	Local du club
lun. 20	10h - 18h	MUNICIPALITÉ	🚗	Ludomobile	La Blanchonnière
jeu. 23	19h	ACAC	📄	Assemblée générale	La Sévenne
ven. 24	20h	AFR	📄	Assemblée générale	Les Poletières
sam. 25		ST VINCENT DE LEVEAU	📄	Assemblée générale	Mille-Club
dim. 26	11h	ST VINCENT DE CHUZELLES	📄	Assemblée générale	La Blanchonnière
jeu. 30	19h	ENSEMBLE VOCAL L'ENVOL	📄	Assemblée générale	Les Poletières
ven. 31	18h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	📄	Assemblée générale	Mille-Club

Février 2025

sam. 1 ^{er}	matinée	FC SEVENNE	🍷	Matinée moules frites	La Blanchonnière
8 et 9		DANSE & VOUS	🎭	Stage & soirée	La Blanchonnière
dim. 9	matinée	ACCA	🐖	Boudin	Mille-Club
dim. 16	12h	MUNICIPALITÉ	🍽️	Repas des aînés	La Blanchonnière
lun. 17	10h - 18h	MUNICIPALITÉ	🚗	Ludomobile	La Blanchonnière
dim. 23	14h	ST VINCENT DE CHUZELLES	♠️	Concours de belote / jeux	Mille-Club

Mars 2025

ven. 14	20h	AFR	📺	Soirée code	Mille-Club
sam. 15	à partir de 8h	MUNICIPALITÉ	🌿	Nettoyons la Nature	Place de la Mairie
15 et 16		SPORT FITNESS CHUZELLES	🏃	Week-end sport santé	La Blanchonnière
mer. 19	18h45	MUNICIPALITÉ	🏛️	Commémoration	Place de la Mairie
sam. 22		HARMONIE SEYSSUEL-CHUZELLES	🎵	Concert	La Blanchonnière
dim. 23	matinée	ACAC	🍷	Moules-frite	Mille-Club
sam. 29	8h30 - 17h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	🧶	Fabrication paniers en osier	Mille-Club
sam. 29	après-midi	ECOLE DE MUSIQUE SEYSSUEL/CHUZELLES	🎵	Concert	La Blanchonnière



Édito du Maire



Les étés se suivent mais ne se ressemblent pas, ce dernier, arrivé bien tard météorologiquement parlant, aura été précédé par des épisodes pluvieux intenses. Si cela a été bénéfique pour le remplissage des nappes phréatiques, la Commune de Chuzelles a toutefois essuyé plusieurs dégâts de par l'intensité et la fréquence des précipitations.

On peut toutefois saluer les efforts des diverses collectivités : commune, agglo, syndicat de rivières, qui ont réalisé et continuent de réaliser des travaux pour prévenir des inondations. On peut citer notamment les aménagements de l'Abereau (le Bief) le long de la Route des Serpaizières, les bassins de rétention et de dissipation au quartier Boussole, ou encore les travaux en cours à la Combe Bleue. Mais ces travaux ne se font pas en un jour, et se heurtent à de multiples problèmes comme la disponibilité du foncier, avec souvent de longues négociations avec des propriétaires privés qui n'aboutissent pas toujours pour acheter les emprises nécessaires aux aménagements. Les études nécessaires et réglementaires pour évaluer les impacts environnementaux prennent un certain temps, tout comme les recherches de financements, essentiels pour réaliser ces investissements souvent coûteux. Vient ensuite le temps de l'entretien et de la gestion des ouvrages, opérations complexes et réglementées, mais indispensables pour assurer la pérennité et leur bon fonctionnement. Pour exemple, les aménagements de l'Abereau font l'objet d'un suivi du SIRRA, le syndicat de rivière, qui va procéder à de l'entretien.

La répétition et la volumétrie des précipitations, que nous avons vécues, ont saturé les sols, couplées à des phénomènes très intenses et courts, les ouvrages ont parfois été dépassés. Il faut toutefois noter que les infrastructures des habitations récentes sont toutes réalisées en traitant les eaux pluviales à la parcelle, que ce soit avec des puits perdus, ou avec des mécanismes de rejet à débit limité dans le réseau d'eau pluviale, ce qui n'était pas le cas sur les anciennes constructions, avant que ces règles d'urbanisme soient mises en place.

L'agriculture a également un rôle à jouer dans la prévention des inondations, elle représente une part importante de la surface perméable. Les bonnes pratiques pour l'infiltration des eaux ne sont pas toujours utilisées. Mais ces changements de méthodes de travail ne peuvent se faire non plus en un jour et demandent des adaptations de la part des agriculteurs, à qui l'on demande toujours plus, avec un empilement des normes, parfois des indications contraires au fil du temps et des évolutions législatives... Cette situation est également difficile pour eux, et ils méritent donc

tout notre soutien, il faut donc être indulgent et les remercier pour tous les efforts qu'ils fournissent. Ils sont de plus en plus nombreux à remettre des bandes enherbées pour limiter le ruissellement sur voirie, voire même à remettre des haies bocagères alors que des décennies auparavant le remembrement les encourageait à les enlever...

Chacun a son rôle à jouer : Chaque riverain se doit par exemple d'entretenir les abords, les haies et fossés bordant sa parcelle, selon sa capacité. Au-delà d'une réglementation (arrêté n° 2021-12), c'est surtout du bon sens, considérant que les mesures prises par les collectivités ne peuvent donner de résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt général.

L'été a aussi été marqué par de nombreuses réalisations de travaux notamment à l'école pour rendre le cadre de travail de nos élèves, notre équipe enseignante et notre personnel plus agréable et fonctionnel. Ceux-ci, particulièrement nombreux cet été, ont été suivis par l'équipe municipale, que je remercie, à l'œuvre durant toute la pause estivale. Je tiens à remercier aussi nos services et les entreprises qui ont travaillé dans un temps contraint (voir page 14). En effet, nouveauté cette année, les bâtiments de l'école ont été mis à profit au mois de juillet, en hébergeant une antenne du centre intercommunal Mille-Loisirs, ceci a permis à plus de 75 enfants, principalement des communes de Chuzelles et Seyssuel d'être accueillis, alors que le centre manquait habituellement de place dans les locaux de Luzinay. Il faut noter que le centre est en pénurie, cette fois-ci, de personnel encadrant pour accueillir plus d'enfants les mercredis durant l'année scolaire, n'hésitez pas à les contacter si vous connaissez des candidats.

La fin de l'année scolaire a été marquée par 4 grandes manifestations : Fête de la Musique, Caravan'Jazz, Feu d'artifice et Ciné Eté, qui ont toutes réuni plusieurs centaines de personnes, témoignant de la dynamique de notre village. Ces manifestations ne pourraient se réaliser sans le soutien de notre tissu associatif, nos services et la commission animation que je remercie chaleureusement.

Cette rentrée voit également le renouvellement de plusieurs de nos commerces, qui sont l'âme de notre centre-village : nous leur souhaitons la bienvenue et la réussite dans leurs projets.

Excellente rentrée à toutes et tous !

Nicolas HYVERNAT

Infos

Flux d'actualités

Abonnez-vous aux alertes d'actualités de Chuzelles en installant l'application Telegram sur votre mobile/tablette/ordinateur et en suivant le canal @Chuzelles. Vous pouvez aussi retrouver nos publications sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram

Conciliateur de justice

Qu'est-ce que la conciliation de justice?

Bon nombre de litiges de la vie courante qui concernent des troubles de voisinage, des relations entre bailleurs et locataires, des problèmes de consommation avec des commerçants, des artisans, du e-commerce peuvent être réglés rapidement à l'amiable et sans frais en conciliation de justice.

Le conciliateur de justice assermenté auprès de la Cour d'appel est tenu à l'obligation de secret et de réserve ; il s'efforce de favoriser l'entente entre les parties en désaccord pour aboutir à un constat d'accord qui aura force exécutoire obligeant les intéressés à en respecter les termes.

Depuis plusieurs années, **la conciliation est devenue obligatoire avant le démarrage d'une procédure judiciaire.**

Pour les villages de la Sévenne (Seyssuel, Chuzelles, Villette de Vienne, Serpaize, Luzinay) et Chasse sur Rhône, une conciliatrice de justice tient une permanence sur rendez-vous tous les 15 jours à la mairie de Chasse sur Rhône.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de la Mairie de Chasse au 04 72 24 48 00.



Défibrillateurs



Un nouveau défibrillateur a été installé au stade, près de l'entrée des vestiaires.

Ceci porte à 3 le nombre d'appareils en service sur la commune, les deux autres étant situés :

- Devant la mairie
- Sous le préau de la Blanchonnière

Personnel communal

Départ en retraite de deux agents

Le 5 juin dernier, nous avons fêté le départ en retraite de deux agents municipaux des services périscolaires : Maria Silveira et Néophytos Ioannou. Maria était connue pour son accompagnement des enfants à bord du car scolaire, ce qui permettait d'élargir ce service aux maternelles. Néophytos était apprécié par sa bienveillance auprès des enfants, et son initiation au jeu d'échec sur le temps de la garderie.

Nous les remercions tous les deux pour leurs services auprès des enfants et de la collectivité.

Municipalité : délégations des adjoints

Suite à la démission de Michel DELORME de ses fonctions, le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 22 mai 2024, de porter à 4 le nombre d'adjoints, et de répartir ainsi les délégations :

- Aurélien MÉMERY devient 1^{er} Adjoint, en charge de la vie associative, sport, culture, animation, commerçants, artisans, urbanisme, environnement et vidéoprotection.
- Isabelle MAURIN devient 2^{ème} Adjointe, en charges des affaires sociales, du CCAS et des "âges de la vie"
- Annie GODET devient 3^{ème} Adjointe, en charge des affaires scolaires et périscolaires, et du Conseil Municipal d'Enfants
- Alain BINEAU devient 4^{ème} Adjoint, en charge de la gestion du Plan Communal de Sauvegarde et des Risques Majeurs, des Travaux, Voirie, Bâtiments communaux et Patrimoine.

Le Conseil Municipal remercie Michel DELORME pour son implication depuis 2014.

Cérémonie de citoyenneté

Le 8 mars 2024 s'est tenue dans la salle du Conseil la première cérémonie de citoyenneté, afin d'accueillir les jeunes venant d'avoir 18 ans et leur remettre leur carte d'électeur, ainsi qu'un livret du citoyen.



Appel à projet jeunes



TU AS DES IDÉES INNOVANTES POUR DYNAMISER TA VILLE OU TA RÉGION ?
PARTICIPE AU CONCOURS APPEL À PROJETS JEUNES DE LA MSA
ET NOUS T'AIDERONS À LES RÉALISER !
POUR T'INSCRIRE, CONTACTE LA MSA ALPES DU NORD

alpesdunord.msa.fr [M](https://www.linkedin.com/company/msa-alpes-du-nord) MSA Alpes du Nord



L'Appel à Projet Jeunes (APJ) MSA est un concours à destination des jeunes vivant en communes rurales. À travers diverses thématiques, les participants doivent proposer des actions originales afin de dynamiser leur territoire. Les groupes sélectionnés remportent une bourse de 1500 à 2500€ leur permettant de mettre en place et mener à bien leur projet.

Qui peut participer?

Vous devez être un groupe de minimum trois participants, âgés de **13 à 22 ans**.

Comment participer?

Retirez le règlement et le dossier de candidature auprès de la MSA : Matthieu Payer - Tél 06 88 34 37 44

Date limite de candidature : 22 novembre 2024

Recensement citoyen

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes français de 16 ans. Il permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et ainsi d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour les examens et concours publics (Baccalauréat, Permis de conduire...)

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, en présentant une pièce d'identité et le livret de famille, dans le mois qui suit ses 16 ans (pas avant).

Elections

Les élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet derniers, non prévues, ont quelque peu bouleversé le planning chargé de ce début d'été et ont nécessité la mobilisation de tous, élus et agents municipaux afin que ces scrutins se déroulent dans les meilleures conditions.

La mise en place des bureaux de vote et des assesseurs en un temps record a grandement été facilitée par plusieurs électeurs chuzellois qui se sont spontanément portés volontaires pour assurer la tenue d'un bureau de vote en qualité d'assesseur et / ou pour apporter leur aide aux opérations de dépouillement de votes en fin de journée en qualité de scrutateurs.

La municipalité les remercie chaleureusement, jeunes et moins jeunes, pour leur soutien et leur sens du civisme !

Transports publics : la navette LVA

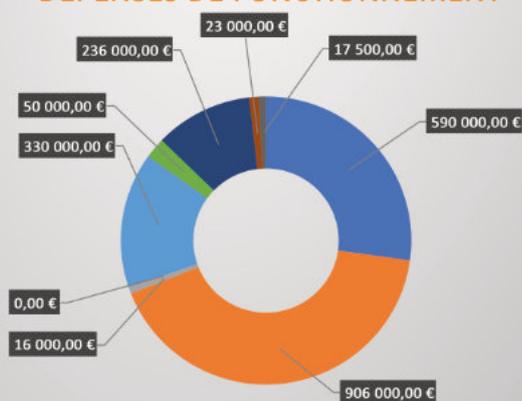
Pensez à vous inscrire avant 17h la veille du trajet (ou le vendredi pour le lundi suivant). Vous pouvez aussi vous rajouter sur un trajet déjà existant

- Par internet sur le site www.lva-mobilite.fr
- Par email à lvasurdemande@ratpdev.com
- Par téléphone au **04 86 27 01 01** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 18h
- Sur internet, le «point d'intérêt» désigne votre destination : choisissez «**Rive Gauche Nord**» puis Commerces, Entreprises, Gare de Chasse, Gare de Vienne ou Santé. Renseignez ensuite votre arrêt à Chuzelles.

Le trajet coûte 1,20 €. Vous pouvez aussi **payer par SMS, en envoyant MOBI au 93700.**

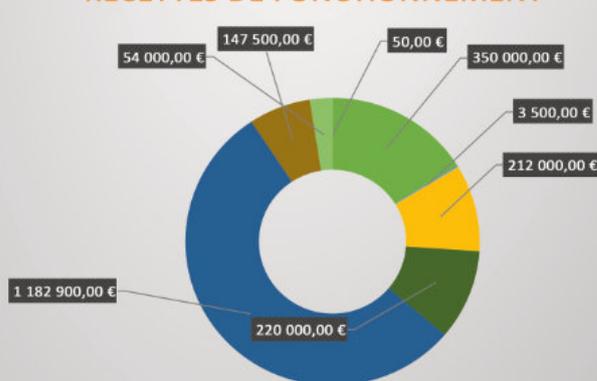
Budget 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



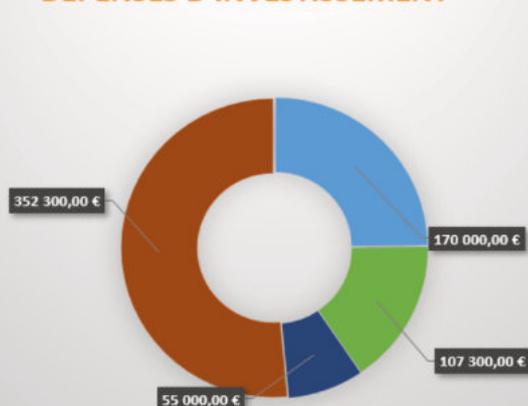
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 014 - Atténuation de produits
- 022 - Dépenses imprévues
- 023 - Virement section d'invest
- 042 - Opérations d'ordres entre sections
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



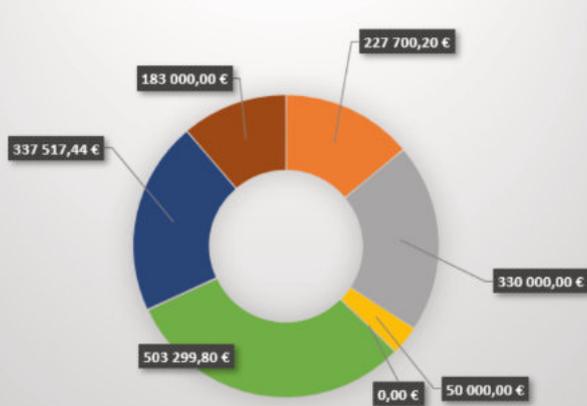
- 002 - Excédent antérieur reporté
- 013 - Atténuation de produits
- 70 - Produits des services
- 73 - Impôts et taxes
- 731 - Fiscalité locale
- 74 - Dotations et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 76 - Produits financiers

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- DEPENSES
- 001 - Besoin de financement
- 10 - Dotation fonds divers et réserves
- 041 - Opérations patrimoniales
- 16 - Remboursement emprunts
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 204 - Subventions d'équipements versées
- 21 - Immobilisations corporelles

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- RECETTES
- 001 - Excédent de financement
- 021 - Virement section de fonct
- 040 - Opérations d'ordre entre sections
- 041 - Opérations patrimoniales
- 10 - Dotations, fonds divers, réserves
- 1068 - Affectation résultat
- 13 - Subventions d'invest

Budget 2023 réalisé

Section d'investissement 2023 :

- Dépenses :	354 333,88 €
- Recettes :	609 070,95 €
- Résultat :	+254 737,07 €
Résultat 2022 :	-27 036,87 €
Résultat 2022+2023 :	+227 700,20 €

Section de fonctionnement 2023 :

- Dépenses :	1 492 316,11 €
- Recettes :	1 856 833,55 €
- Résultat :	+ 364 517,44 €
Résultat 2022 :	+ 320 000,00 €
Résultat 2022+2023 :	+ 684 517,44 €

Affectation : Fonctionnement :	350 000,00 €
Investissement :	334 517,44 €

Commerce



Appel à projet

La commune est propriétaire d'un local de 110 m² en centre-village qu'elle souhaite mettre à disposition d'un porteur de projet commercial.

Une étude réalisée à la demande de Chuzelles et de Vienne Condrieu Agglomération a confirmé un potentiel de développement d'activité complémentaire, ciblant plus particulièrement l'opportunité d'activité de services aux particuliers.

Vous êtes intéressé ? Consultez le dossier de candidature et son règlement sur le site de Vienne Condrieu agglomération, à compléter avant le 30 septembre 2024

Nouveaux commerces et professionnels

L'atelier du végétal a fêté ses 1 an.

Dilan vous accueille au Belvédère du mardi au dimanche. Elle propose des plantes, terrariums, fleurs coupées ou séchées, et réalise des bouquets et compositions florales pour toutes les occasions. Elle partage aussi son savoir-faire dans des ateliers.

Renseignements : **07 83 74 84 54**

Facebook et Instagram : **latelier_duvegetal_dedilan**



Roma - Rosa

Le nouveau magasin de mode femme et accessoires a ouvert ses portes depuis mars au Belvédère. Né d'une belle amitié entre Virginie et Sandrine, il est ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 sauf mercredi matin. Organise aussi des ventes privées et une soirée animée par trimestre pour présenter leurs nouveautés, la prochaine sera samedi 5 octobre.

Tel : **09 88 55 52 42** - Site : **boutique.roma-rosa.fr**



Frouky Burger le lundi soir

Depuis le mois d'avril le camion est présent tous les lundis soirs de 18h à 21h sur la place de la mairie. Il propose un grand choix de burgers et hotdogs préparés sur place, ainsi que des menus et desserts.

Tel : **06 14 16 03 34**



Garage de la Vallée

Au départ en retraite de Jacky Bertoche, le garage a été repris par ses deux mécaniciens, Pascal Rolland et Paulo Goncalves, qui assurent la continuité du service.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h

137 Rte de la Sévenne (RD123)

Tel : **04 74 57 91 52**



Retrouvez tous les commerçants et artisans de Chuzelles dans l'**annuaire des professionnels** sur le site internet de la commune, rubrique « Economie ».



Taille des haies privées

À la sortie de la saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies qui bordent les routes et trottoirs peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité.

Rappel des règles à respecter : nous rappelons aux propriétaires (ou à leurs représentants ou leurs locataires), qu'ils ont l'obligation de tailler et d'entretenir leurs haies et plantations en bordure du domaine public.

- **Les haies privées doivent être taillées à l'aplomb du domaine public**
- **Leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.**

Les branches ou plantations ne doivent pas gêner les piétons, ni cacher les panneaux de signalisation, ni la visibilité des intersections. La responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée si un accident survenait.

Important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et d'éclairage public.

Rondes de sécurité

Le dispositif de sécurisation a été renouvelé cette année pour la période estivale. De manière aléatoire, le policier municipal de Chuzelles effectue une patrouille en soirée, accompagné de l'élu d'astreinte. Cette opération permet d'assurer une présence dissuasive et de renforcer la vigilance dans notre village. Rappel : en cas de départ en vacances, n'oubliez pas de déposer en mairie un formulaire "Opération Tranquillité Vacances". Ce dispositif vous assure un passage régulier des forces de l'ordre aux abords de votre domicile.

Plus d'infos sur le site de Chuzelles, onglet : mairie/police-securite/operationtranquillite-vacances

Déjections canines

Ramasser les déjections de son animal sur l'espace public est obligatoire, il appartient au maître d'avoir toujours à disposition des sacs afin de maintenir l'espace public propre après les besoins de son chien.

Pour rappel, **tout propriétaire ne ramassant par la crotte de son chien est amendable à hauteur de 68 €.**

Nuisances sonores

Rappel des horaires autorisés pour les travaux bruyants :

- Lundi à vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Les entreprises doivent respecter les horaires de 7h à 20h du lundi au samedi.

Prévention des agressions canines



Céline, factrice en Auvergne-Rhône-Alpes, mordue par un chien lors de sa tournée, **30 jours d'arrêt**

Contribuez à la sécurité de votre facteur en nous aidant à recenser les chiens de votre foyer.

Quelques conseils pour réduire ces risques

1

Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures.

2

Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette soient accessibles à votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.

3

Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez d'abord votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.

4

Si vous sortez de votre propriété à la rencontre de votre facteur, enfermez votre chien pour qu'il ne vous suive pas.

Mon facteur est précieux, je le protège

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 108 facteurs agressés et mordus par un chien en 2022



Votre chien n'est pas méchant, mais il peut se montrer imprévisible ou être effrayé. Pour éviter tout risque, nous vous invitons à **apposer cet autocollant sur votre boîte aux lettres** pour informer votre facteur de la présence d'un animal dans votre foyer.

Merci de votre vigilance.

Projets

Aménagement du carrefour de Tourmente

Ce carrefour RD36 / RD123, localement considéré comme dangereux, a conduit dès 2020 l'équipe municipale à solliciter le conseil départemental sur l'aménagement de cette intersection. Plusieurs options avaient été envisagées, avant que deux habitations soient mises en vente simultanément au droit du carrefour fin décembre 2023.

Ce projet sera mené par le Département de l'Isère, avec un appui des services de Vienne-Condrieu-Agglomération et la Commune de Chuzelles.

Le Département de l'Isère a conduit plusieurs études, et retenu la création d'un carrefour giratoire, option réaliste en considérant l'acquisition des deux habitations. Son coût est évalué à 1,5M€ TTC en intégrant les acquisitions foncières. Le Département a d'ores et déjà lancé la poursuite des études, des procédures administratives et environnementales et les acquisitions foncières.

Le financement prévoit, conformément au règlement

de voirie, une participation de Vienne-Condrieu-Agglomération à hauteur de 25%, soit 375 k€, le reste étant pris en charge par le Département. La Commune de Chuzelles prendra à sa charge l'éclairage public avec le syndicat d'énergie TE38, les dispositifs de sécurité éventuels, et évaluera les aménagements paysagers qualitatifs nécessaires pour cette entrée de village.

Une continuité de cheminement piéton a été demandée pour rejoindre les itinéraires de balade vers la Sévenne via le Chemin des Badières, ainsi qu'une amorce vers la Route des Dauphines pour anticiper tout éventuel projet ultérieur de cheminement.

Ce projet se déroulera en plusieurs séquences commençant dès début 2025, la réalisation complète pourra toutefois s'étaler dans le temps : en effet les services du Département doivent rétablir en priorité les routes départementales détruites par les événements survenus récemment en Bourg d'Oisans ou à la Rivière en Isère.



Aménagement de la RN7 hameau des Pins

Le Hameau des Pins est séparé en deux par la RN7 et relève donc d'un côté du territoire de la commune de Communay (membre de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, et du Département du Rhône) et de l'autre de la commune de Chuzelles (membre de Vienne Condrieu Agglomération et du Département de l'Isère).

L'étude se concentre sur la traversée d'agglomération du hameau des Pins par la RN7, qui voit un trafic d'environ 26 000 véhicules par jour (plus de 4 fois le trafic du centre-village).

Le projet consiste en l'aménagement de cheminements modes doux, et en le recalibrage et la sécurisation de la RN7 dans la traversée d'agglomération, avec mise en place de dispositif physique de réduction de vitesse.

Les résultats de l'étude permettront d'estimer l'enveloppe financière des travaux de cet important linéaire, et seront présentées lors d'une réunion publique aux riverains des deux communes.

Autres projets

- Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement secteur de Tourmente par Vienne Condrieu Agglomération.
- Réaménagement de l'espace jeu du Mille-Club.
- Réfection éclairage du stade en LED.
- Réaménagement des arrêts de car de Boiron et des Serpaizières, par Vienne Condrieu Agglomération.
- Rénovation thermique et requalification du groupe scolaire

Inauguration

L'inauguration des aménagements de sécurité de la RD123A aura lieu prochainement, la date vous sera communiquée sur le site internet de la mairie et les réseaux sociaux.

Travaux Voirie

Renommage de voiries

Afin d'améliorer la localisation des adresses, le Conseil municipal a procédé au renommage des voiries suivantes :

- 166 Chemin du Royer (5 lots) devient Allée du Clos des Mésanges
- 839 Route de Pauphile (3 lots) devient Impasse des Alpes
- 536 Route Montferrat-Recours (9 lots) devient Montée du Pilat
- 480 Rue du Verdier (13 lots) devient Impasse Pleine Campagne
- 611 Rue de Vienne (11 lots) devient Impasse de l'Orée du Village
- 260 Montée de la Devillière (6 lots) devient Allée des Magnolias

Retrouvez tous les détails sur chuzelles.fr/adresse

Voirie communale

Le programme annuel de rénovation des voiries communales effectué par Vienne Condrieu Agglomération pour le compte de la commune de Chuzelles a permis cette année la reprise des chaussées suivantes :

- Croisement route de Seyssuel / route de Thiers.
- Route des Martinières



Fin des travaux d'aménagement de la RD123 A

Les travaux de la RD123A sont désormais terminés et la signalisation verticale et horizontale a été posée. Ils améliorent la sécurité de cette rue très fréquentée par les piétons et en particulier les enfants.

En complément de ces travaux a été mise en place l'interdiction des véhicules de plus de 3,5 tonnes (sauf services publics) sur cette voie dans le sens du sud vers le nord.

La reprise du tapis en partie haute a été financée par le Département.

Nous remercions les riverains pour la patience dont ils ont fait preuve tout au long de ces travaux.



Signalisation du passage protégé devant l'école

Rue Saint Hippolyte

Les travaux d'aménagements sécuritaires sur la route de Vienne étant terminés, la reprise du tapis de la rue Saint Hippolyte a été faite, avec le marquage de quelques places de stationnement. Un sens unique avec interdiction pour les véhicules de sortir par cette voie pour rejoindre la rue de Vienne (**sauf les vélos**) a été également mis en place.



Route du Moulin

Comme annoncé lors de notre précédent bulletin (N°148), et conformément au résultat de la concertation avec les riverains la route du Moulin a été mise en **sens unique dans le sens montant**, avec interdiction à tous véhicules y compris les vélos, de prendre cette route depuis la route de Thiers ou de la Motte de Thiers.



La Blanchonnière

Des volets roulants ont été posés sur les façades sud et est de la grande salle de la Blanchonnière, en complément des brise-soleil-orientables qui étaient peu fonctionnels, et afin de renforcer la sécurité lorsque la salle est inoccupée.



Rénovation des ponts par l'Agglo

Pont de la montée de la Devillère

Remplacement de la barrière afin de permettre le passage de véhicules hors-gabarit.



Rue de Caucilla et rue du Béal

L'impasse du Mille-Club et la rue de Caucilla, traversant le lotissement «les Terrasses de Caucilla» ont été acquises par la commune pour l'euro symbolique et font désormais partie du domaine public communal.

Modification de circulation rue du Béal :

L'accès à cette rue est interdit à tous les véhicules venant de la rue de Caucilla, **à l'exception des vélos.**



Travaux au stade

- Installation d'un défibrillateur
- Nettoyage complet de l'espace en gore
- Réaménagement du parking de l'aire de pique-nique



Pont des Folatières

Remplacement de la barrière du pont qui était défectueuse.



Travaux du groupe scolaire

Pendant les vacances scolaires d'été, les Services Techniques de la commune et les entreprises locales ont réalisé des travaux dans l'école afin de mieux accueillir les enfants pour cette nouvelle rentrée.

- Installation de bornes Wifi à l'école maternelle et élémentaire pour le déploiement de tablettes numériques. La commune de Chuzelles fait partie des 6 écoles - test de Vienne Condrieu Agglomération pour ces équipements.
- Installation d'un point d'eau avec meuble et chauffe-eau dans une classe.
- Remplacement du carrelage défectueux dans une classe.
- Remise en état du trottoir de la cour maternelle.
- Cheminement en dalles de la cabane à vélo jusqu'à la cour de l'école.
- Continuité du cheminement des espaces modulaires.
- Mise en place d'un auvent de protection sur la longueur des bâtiments modulaires.
- Remise en peinture du parcours / circuit vélo dans la cour de l'école élémentaire.
- Remplacement du sable dans le bac à sable de la maternelle et dans l'espace saut de l'école primaire.
- Arrachage des cotoneasters dans la butte de jeu de la cour élémentaire, qui seront remplacés par de la pelouse quand la saison sera propice.



Réaménagement de la Combe Bleue

Le secteur de la Combe Bleue a été très fortement touché lors de l'évènement du 7 juin 2018 (classé catastrophe naturelle sur Chuzelles et certaines communes voisines). L'obstruction de la buse, qui permet le passage de l'eau sous la route (impasse de la combe bleue), avait généré une retenue d'eau en amont du remblai, inondant de plus de 2m le garage d'une habitation. Puis l'eau avait surversé sur le remblai, impactant la maison construite en aval direct.

Afin de sécuriser les habitants de la Combe bleue, situés en zone d'aléa inondation fort mais aussi de glissement de terrain, des travaux de réaménagement de ce secteur ont été engagés en 2024.

Suite à l'acquisition par le SIRRA de l'habitation la plus impactée, des travaux de démolition ont été réalisés en mars 2024. Afin d'assurer un meilleur écoulement des eaux, des travaux de réaménagement de la Combe Bleue par suppression du remblai et mise en place d'un pont-cadre débuteront quant à eux début septembre 2024.

Ce projet est mené en co-maîtrise d'ouvrage avec Vienne Condrieu Agglomération qui réalisera les travaux liés à la mise en place du pont-cadre. Le SIRRA mènera quant à lui les travaux de réaménagement de la rivière à l'amont et l'aval de l'ouvrage. Les travaux sont financés au titre du fond de prévention des risques naturels majeurs (Fonds Barnier).



Affaires scolaires

Rentrée 2024-2025

Contrairement aux rentrées précédentes, il n'y aura pas d'ouverture de classe cette année. Le nombre d'élèves est stable en élémentaire et en légère baisse en maternelle.

Nous souhaitons aux élèves et aux enseignants une bonne rentrée !

Effectifs des classes

CLASSES	ENSEIGNANTS	ATSEM	EFFECTIFS
PS	Nadège PLEynet	Adeline MAGNY	26
PS-MS	Maëlle FARGE	Valérie CIANFARINI	10 PS + 16 MS = 26
MS-GS	Doriane MANGE	Anissa LOUCHENE et Gwladys PASSAT	11 MS + 13 GS = 24
GS	Cécile GIRAULT	Odile CHOLEZ	24
CP A	Nathalie HALLART (75%) + (25%) nommé à la rentrée		22
CP B	Marion DUC-MAUGÉ (75%) + (25%) nommé à la rentrée		22
CE1	Valérie VALLA-MURARD		23
CE1-CE2	Noémie BIDAULT		12 CE1 + 10 CE2 = 22
CE2	Gaëlle ARNAUD		23
CM1-CM2 A	Isabelle BORETTI		11 CM1 + 13 CM2 = 24
CM1-CM2 B	Bertrand SUATTON		14 CM1 + 10 CM2 = 24
CM1-CM2 C	Benjamin VILA		11 CM1 + 11 CM2 = 22
Directrice	Stéphanie MESQUIDA		TOTAL : 282 élèves

Services périscolaires

Rappel : inscriptions / désinscriptions

Les inscriptions aux services périscolaires se font par internet à l'aide du logiciel de vie scolaire ISSILA via l'adresse suivante : <http://chuzelles.issila.com> au plus tard la veille avant 9h00 (excepté les lundis et lendemains de jours fériés).

En cas d'absence il est impératif de désinscrire vos enfants via le logiciel ISSILA selon les mêmes modalités.

Nouveaux horaires et tarifs de la garderie

Le matin : de 7h15 à 8h20 : 2 € (pour les Chuzellois)

L'après-midi :

- 16h30 à 17h15 : 1,70 €
- 17h15 à 18h00 : 1,70 €
- 18h00 à 18h30 : 1,50 € (les lundis, mardis, jeudis)

La garderie ferme ses portes à 18h00 les vendredis

Dépassement d'horaire après fermeture : 15,00 €

Modes de paiement :

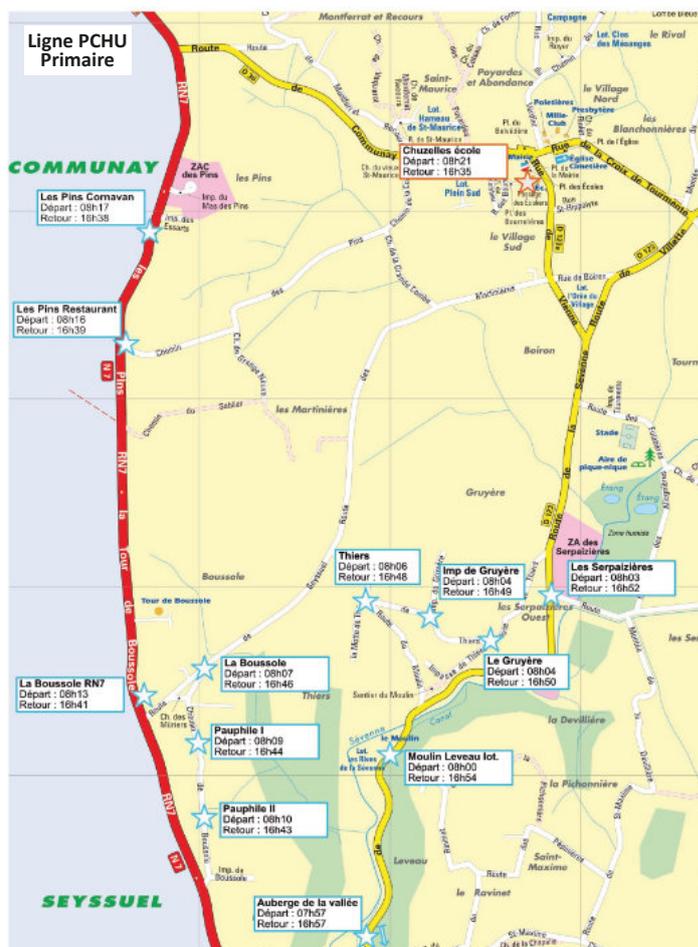
Le prélèvement automatique est recommandé pour le règlement des factures de la cantine et la garderie.

Renseignements :

Le règlement intérieur des services périscolaires est disponible sur le site internet de la mairie, rubrique [ages-de-la-vie/education-jeunesse/](#)

Les menus de la cantine sont sur chuzelles.fr/cantine ou par le raccourci du pavé « accès rapide »

Pour des questions sur le logiciel ISSILA ou sur la garderie, vous pouvez contacter la responsable, Dany Jamais au 04.74.57.78.86 ou garderie@chuzelles.fr



Transports scolaires : horaires et itinéraires

Les horaires des transports scolaires pour l'école primaire de Chuzelles et pour les établissements secondaires se trouvent sur le site internet de Chuzelles et de Vienne Condrieu Agglomération : chuzelles.fr/ages-de-la-vie/education-jeunesse/transports-scolaires

Concert Jazz à Vienne

Depuis 17 ans, Jazz à Vienne offre un spectacle à destination des enfants du pays viennois au théâtre antique à l'ouverture du festival. La Commune de Chuzelles finance le transport en car pour cet événement.

Tous les enfants de notre école élémentaire du CP au CM2 ont assisté à la représentation qui a eu lieu le 25 juin dernier devant près de 8000 élèves de l'agglomération.

Cette année l'univers du Brésil a été mis à l'honneur avec la comédie musicale «Bumba et la forêt enchantée», dans le cadre de la création jeune public de Jazz à Vienne.

C'est l'artiste brésilien João Selva lui-même qui emmène sa dizaine de musiciens et les élèves dans un conte traditionnel, mettant en avant la nature et les problématiques qui lui sont liées.

Ce moment musical riche en émotions laissera dans la tête de nos petits Chuzellois de superbes souvenirs tant par le lieu, l'ambiance, que par la richesse culturelle de leur tout premier vrai concert, pour certains.



Animation à la cantine

En fin d'année, le petit camion de glaces du traiteur est venu à la cantine pour le plus grand plaisir des enfants. Après la distribution, les élèves ont dansé dans la cour. Les glaces étaient très bonnes et il y avait beaucoup d'ambiance !



Centre des Mille Loisirs

Cette année, une antenne du Centre des Mille Loisirs a été installée dans les locaux de l'école pendant le mois de juillet, sous la direction d'un jeune Chuzellois, Jason Fonvieille.

Ceci a permis l'accueil de 75 enfants supplémentaires principalement habitants de Chuzelles et Seyssuel. En effet les locaux du centre à Luzinay sont en limite de capacité.

Merci aux enseignants qui ont laissé leurs classes à disposition, à l'équipe des Mille Loisirs et aux élus de Chuzelles qui ont aidé à l'installation des locaux.



Photos Mille Loisirs

le Conseil Municipal d'Enfants

Retour en images sur les différentes manifestations auxquelles ont participé nos Élus du conseil municipal d'enfants avec notamment :

- Repas des aînés où ils ont assuré le service avec gentillesse et efficacité.
- Conférence très instructive par l'association Vienne Zéro déchet.
- Matinée « Nettoyons la Nature »
- Ciné-été où ils ont été à l'initiative du choix du film. Édition qui a d'ailleurs remporté le plus de spectateurs !
- Présentation des travaux des élèves sur le projet de réaménagement de l'école.

- Et bien évidemment toutes les commémorations de l'année écoulée.

Merci à nos « petits » élus et à leurs familles pour leur investissement assidu au sein de notre commune.



Présentation du projet de réaménagement de l'école

Les élèves de CM1-CM2 ont travaillé avec leurs enseignants sur le projet de restructuration de l'école, en réalisant des plans et des maquettes. Les élèves du CME ont ensuite présenté ces travaux aux élus. Beaucoup d'idées et de professionnalisme !



Environnement

Journée «Nettoyons la nature»

Le 23 mars dernier était reconduite l'opération «Nettoyons la nature» qui remporte un succès croissant chaque année.

Cette édition comptait, autour du CME, une centaine de bénévoles et de nombreuses associations Chuzelloises, qui se sont mobilisés toute une matinée pour œuvrer à la protection de la nature.

Un grand merci à tous pour votre implication !

La prochaine édition aura lieu le **samedi 15 mars 2025 de 8h à 12h.**

Pour rappel les dépôts sauvages sont punis par la loi, et feront systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte



L'info TIQUES

Les gestes pra'tiques pour éviter...

les piqûres et les maladies transmises par les tiques



LORS D'UNE ACTIVITÉ DANS LA NATURE :

- . Marchez au milieu des chemins
- . Portez des vêtements couvrants et clairs, des chaussures fermées
- . Utilisez un répulsif et équipez-vous d'un tire-tique
- . Ne vous asseyez pas directement sur le sol



AU RETOUR :

- . Inspectez-vous le corps et la tête minutieusement
- . Prenez une douche ou un bain rapidement
- . Lavez vos vêtements
- . Contrôlez vos animaux de compagnie

EN CAS DE PIQÛRE :

- . Retirez la tique avec un tire-tique sans la compresser, en tournant doucement puis désinfectez
- . A l'occasion, parlez-en à votre médecin
- . Dans les semaines qui suivent, surveillez l'apparition d'une plaque rouge qui s'étend en cercle autour de la pique. Dans ce cas, une consultation médicale s'impose.



SIRRA : Prévention des inondations

Les repères de crues, ces marques peintes ou gravées dans la pierre sont de précieux témoins qui nous racontent l'histoire des inondations passées. Elles permettent de comprendre la force et la fréquence des crues qui ont marqué nos paysages, mais aussi d'entretenir la mémoire collective.

Ici ça peut (re)déborder...

Même si notre territoire n'a pas connu de crue exceptionnelle depuis 1750, les événements plus récents nous rappellent notre vulnérabilité et le besoin de se préparer pour mieux se protéger. Dans le cadre de sa compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), le SIRRA a produit, en partenariat avec l'Institut des risques majeurs (IRMA), une vidéo sur la mémoire des crues de notre territoire.

Nous vous invitons à visionner ce film qui nous rappelle les événements passés et présente la politique d'action mise en œuvre pour assurer une meilleure résilience du territoire face à ces risques.

Les épisodes de sécheresse et d'inondation de plus en plus fréquents ces dernières années ont mis en lumière la nécessité de préserver et de restaurer les milieux aquatiques pour garantir la sécurité des populations et la pérennité des ressources, mais aussi de s'acculturer aux risques.

Se préparer pour ne pas subir : telle est notre ambition et celle de tous les acteurs mobilisés, pour faire face à ces défis, car nous sommes tous, de près ou de loin, concernés.

The graphic features the title 'ICI, ÇA PEUT (RE)DÉBORDER...' in large, bold letters. Below the title is a video player interface showing a thumbnail with the text 'Prévention des inondations sur le bassin versant des 4 Vallées, Nord Isère' and 'En vidéo' with a play button. To the right is a QR code. On the far right is the SIRRA logo, which includes a map of the region and the text 'Syndicat isérois des rivières Rhône aval'. Logos for IRMA and 'PRÉVENTION INONDATIONS 4 vallées' are also present.

Intempéries et assurances

En cas de sinistre causé par des événements météorologiques, votre assureur peut vous demander de lui fournir un certificat d'intempérie ou l'arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Délivrance d'un certificat d'intempéries

Comme pour tout sinistre, vous devrez prouver que les conditions météorologiques étaient mauvaises. Un certificat d'intempéries atteste que des vents de telle force ont soufflé à tel endroit à telle date, de telle heure à telle heure. En effet pour bénéficier de la garantie "tempête", il faut apporter la preuve d'une intensité anormale du vent (en général plus de 100 km/h) au moment du sinistre.

Pour obtenir ce certificat, il est inutile de solliciter la mairie qui ne dispose pas d'outils de mesures permettant sa délivrance. Vous pouvez en faire la demande auprès du fournisseur de votre choix, en précisant le lieu et la date du sinistre. Le fournisseur historique du certificat d'intempéries est Météo France, mais d'autres prestataires utilisant les mêmes données peuvent en délivrer. Un certificat d'intempéries est payant (de 34€ à 75€ environ). Selon votre contrat d'assurance, l'achat du certificat peut être remboursé.

Pour tout sinistre dû à la foudre, il est nécessaire d'adresser à votre assureur une attestation de foudroiement dont la demande peut également être faite sur le site de Météo France.



Arrêté de catastrophe naturelle

La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle est faite par la mairie à partir des signalements qui lui sont déposés par les sinistrés.

À la différence du certificat d'intempérie, la déclaration de catastrophe naturelle relève d'un régime particulier qui nécessite une instruction par une commission interministérielle. La qualification de catastrophe naturelle tient compte de l'intensité des intempéries mais également du caractère exceptionnel en termes de durée.

La reconnaissance d'une commune en catastrophe naturelle est formalisée par la parution d'un arrêté interministériel au Journal Officiel.

Dès leur parution, les arrêtés sont portés à la connaissance des administrés par la préfecture et la mairie.

Attention ! Les assurés disposent d'un délai de 30 jours au maximum, après la publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel, pour faire parvenir une déclaration de sinistre à leur compagnie d'assurance.

Affaires sociales

Goûter des séniors : retour en image

Dans une ambiance musicale très variée, ce sont donc 150 «voisins de la Sévenne» qui ont eu plaisir à se retrouver, se rencontrer, danser et goûter ensemble...

C'est à la Blanchonnière qu'a eu lieu cette première édition, et après un tel succès, c'est Seyssuel qui s'est proposée pour le recevoir l'année prochaine ! Alors notez déjà cette date sur vos agendas : le **28/03/2025**



Colis et repas des Aînés

Le CCAS est actuellement en train de chercher les meilleurs produits de notre région pour confectionner les colis de fin d'année destinés aux Chuzellois de plus de 75 ans (au 31/12/2024). Nous leur laissons la possibilité de choisir entre ce colis, ou le repas des aînés, qui aura lieu le 16 février 2025 à la Blanchonnière.

Les coupons-réponses «colis ou repas» seront envoyés en septembre, et les invitations au repas concernant les personnes entre 70 et 74 ans, en fin d'année.

Enlèvement des encombrants

En avril dernier, une vingtaine de Chuzellois, du fait d'être inscrits sur le Registre Communal, ont pu bénéficier de l'enlèvement de leurs encombrants par nos services techniques. Cette opération a tellement été appréciée, que nous la réitérerons sur le 2ème semestre 2024. Nous proposerons ainsi 2 ramassages pas an, un au printemps et un à l'automne.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le CCAS.



Don du sang

Nous remercions les équipes de l'EFS et surtout les nombreux donateurs qui ont permis à la dernière collecte de juin dernier de récolter 58 dons de sang. Avec 5 nouveaux donateurs, cette opération a été une réussite.

Numéros utiles

France victimes : 04 74 53 58 13
Restos du cœur : 04 74 85 13 84
Secours Populaire : 04 74 31 75 95

La Croix Rouge : 04 74 85 21 09
Relais Oxyjeunes : 04 74 31 60 09
Maison des Ados : 04 74 53 89 21
Mission locale : 04 74 78 37 90
Service Autonomie : 04 74 87 93 34

Aide aux dossiers de retraite : 3960
Service des impôts : 0809 401 401
Navette LVA : **04 86 27 01 01**
Nouveau numéro local
CCAS de Chuzelles : **04 74 16 31 15**
Permanence mercredi après-midi

Animation Culture Loisirs

Forum des Associations

Le Forum des Associations est reconduit cette année et aura lieu le **samedi 7 septembre 2024 de 10h à 16h dans la salle de la Blanchonnière.**

Ce sera l'occasion de découvrir toutes les activités proposées par les associations chuzelloises en ce début d'année scolaire. À 12h30 un vin d'honneur sera offert. Nous vous attendons nombreux !

23ème marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël de Chuzelles aura lieu cette année le **samedi 7 décembre 2024**, début des festivités à 15h. Au programme de nombreuses animations : déambulations, jeux pour les enfants, stands d'artisanat et de restauration, associations... Pour les exposants, les réservations ont déjà débuté, elles peuvent se faire par mail à l'adresse **marchedenoel@chuzelles.fr** Infos en mairie.

Ludomobile



Cette année le passage du Ludomobile à Chuzelles a battu des records de fréquentation ! En effet 950 personnes sont venues passer un moment ludique. Notre commune est désormais celle qui accueille le plus de participants sur les 14 communes desservies !

Nos classes profitent de ce moment de jeux pour partager et s'amuser.

Nous aurons le plaisir d'accueillir de nouveau le Ludomobile dans la salle de la Blanchonnière cette année, **les lundis de 10h à 12h et de 14h à 18h :**

- 30 septembre
- 4 novembre
- 20 janvier
- 17 février
- 7 avril
- 26 mai

Pour que cette animation puisse continuer à avoir lieu **nous avons besoin de bénévoles.**

Alors si vous voulez venir rejoindre l'équipe et passer de bons moments de partage, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 74 57 90 97 pour vous faire connaître.

Bibliothèque

Rappel des horaires :

- **Lundi - Mercredi - Vendredi : 16h00 - 19h00**
- **Samedi : 9h30 - 12h30**

Réseau

Cela fait bientôt un an que la carte unique est en place au sein du réseau des bibliothèques Trente et plus. L'objectif général était d'élargir l'offre de service, en mutualisant les collections, les services, et la programmation culturelle des 16 bibliothèques.

Les abonnés peuvent emprunter autant de documents qu'ils le souhaitent parmi plus de 200 000 livres, CD, DVD, partitions, revues... pour une durée de 4 semaines. Ils peuvent aussi réserver jusqu'à 6 documents, depuis chez eux via le nouveau site internet du réseau, et les récupérer dans la bibliothèque de leur choix.

Ils peuvent également rendre leurs documents dans n'importe quelle bibliothèques et/ou utiliser les boîtes de retour 24h/24 disponibles (comme celle de Chuzelles). Une navette hebdomadaire achemine les documents entre les bibliothèques.

La culture en ligne : les abonnés peuvent accéder depuis chez eux à une offre en ligne variée : journaux et magazines, livres numériques, BD, livres audio, films et ressources d'auto-formation.

Des tarifs accessibles :

- Gratuit pour les enfants et jeunes jusqu'à 26 ans
- 10€ tarif normal
- 8€ tarif réduit pour les seniors de plus de 65 ans
- Gratuit pour certaines catégories d'usagers (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, adultes handicapés, assistantes maternelles, etc.)

Retour sur l'atelier « Venez à la bib en vélo » : un succès !

La bibliothèque propose régulièrement des animations, comme celle du samedi 1er juin dernier.

Un partenariat entre la bibliothèque municipale de Chuzelles et le foyer d'adultes handicapés du Reynard, à Ampuis est à l'origine de cet événement. Les objectifs poursuivis étaient multiples : encourager le déplacement doux, promouvoir l'ouverture de la bibliothèque du samedi matin et enfin faire découvrir la bibliothèque à des personnes porteuses de handicap.

L'atelier vélo du foyer du Reynard est un des ateliers occupationnels pour les résidents, c'est l'occasion pour eux de créer des liens avec l'extérieur. Six résidents, accompagnés de leur éducateur technique, sont venus proposer des petits réglages et réparations aux cyclistes de Chuzelles, qui étaient ravis !



Retour en images : un été festif !

Fête de la musique



Le soir du vendredi 21 juin s'est déroulée la fête de la musique à la Blanchonnière. Pour s'adapter à la météo menaçante, le concert s'est déroulé à l'intérieur, dans une chaude ambiance, avec une programmation variée proposée par la municipalité en collaboration avec les associations du village. Se sont succédés sur scène : l'école de musique de Seyssuel-Chuzelles, l'ensemble vocal l'EnVol, Luna Moon pour la 2ème année, et enfin le groupe «Les Ephémères». Une buvette et un barbecue étaient proposés par le Football Club de la Sévenne.

Un grand merci à tous les participants, associations et partenaires qui ont fait de cette soirée un grand succès.



Caravann'Jazz

Cette année Chuzelles accueillait Caravann'Jazz, spectacle itinérant proposé par Jazz à Vienne et Vienne Condrieu Agglomération.

Nous avons pu applaudir en première partie le 5/7 band de l'harmonie de Seyssuel-Chuzelles, puis l'Harmony's Brass Band, un groupe de musiciens venus du Bénin aux rythmes énergiques, qui ont entraîné avec eux tout le public !

Malgré un temps incertain, les deux groupes ont pu jouer en extérieur, et les jeux en bois de la ludomobile ont eu un grand succès. La buvette et le barbecue tenus par l'école de musique ont très bien fonctionné.



Feu d'artifice

Cette année le feu d'artifice offert par Chuzelles et Luzinay avait lieu à Chuzelles, au stade.

Pour le repas l'AFR proposait une délicieuse paëlla, et le FC Sevenne assurait la buvette.

De nombreux Chuzellois étaient présents, et ont continué la soirée sur le dancefloor ! Quel moment sympathique de se retrouver tous ensemble !

Un grand merci à l'ensemble des services de la commune et des associations pour leur aide dans l'organisation.



Ciné été

Mardi 16 juillet s'est tenue notre séance estivale de ciné été. Comme l'an dernier, les conditions météo favorables ont permis d'effectuer la projection en extérieur dans la cour de l'école. Au programme « Chat et Chien ».

Notre séance a attiré 330 spectateurs, encore plus nombreux que l'an dernier, un record pour Chuzelles !



Retour en images : Commémoration

Massacres des 30 mai et 9 juin 1944

À l'occasion de la Journée Départementale de la Résistance, une commémoration a eu lieu le dimanche 23 juin à la stèle de Cornavent à Communay, en présence de nombreux élus de Vienne, Chuzelles et

Communay, du Conseil Municipal d'Enfants, d'associations d'anciens combattants, des familles des victimes, pour rendre hommage aux fusillés (prisonniers et résistants) des 30 mai et 9 juin 1944.



Associations

AFR Association Familiale Rurale



Rappel :

La location de tables extérieures et de bancs est possible pour vos évènements privés. Contacter Marie-Thérèse Carret au **06 75 79 84 73**.

Rappel :

**Soutien scolaire :
Les mercredis de 16h à 18h**

Salle des Poletières
Pour tous niveaux de l'école primaire à la terminale. Renseignements sur place ou au forum des associations.

Rugby Club de la Sevenne

« Si je devais résumer la saison du RCS, je la comparerais au parcours de notre XV de France à la Coupe du Monde de rugby l'année dernière », telle est l'entame du Président Guillaume PIOT lors de l'assemblée générale du RC Sévenne le 5 juillet 2024.

En effet, la saison passée a connu des moments agréables et des moments moins agréables :

- L'organisation d'une Fan Zone XV de France, l'accueil d'une délégation australienne, une fête du rugby à Chuzelles avec un beau public, un bon taux de participation à notre tombola de Noël ;
- L'arrivée de deux alternants pour aider au niveau sportif : seul l'un d'eux continuera l'aventure en 2024-2025, au sein de notre Ecole de Rugby pour préparer son DEJEPS ;
- Les pluies hivernales ont chahuté nos entraînements, toutefois, nous avons pu maintenir, grâce à l'appui des municipalités de Saint Just, Valencin et du Club de Football CVL38, les entraînements de nos catégories en compétition (Séniors et Ecole de Rugby). Celles printanières ont eu raison du vide grenier sur Luzinay.
- La nuit du rugby et l'accueil de deux demi-finales (Coupe de la ligue Régionale 3 et championnat de France Régionale 2) ont été un succès, ce qui a fait rentrer un peu de soleil en fin de saison, et de recettes.
- L'école de Rugby a eu confirmation de sa labellisation (1ère étoile Fédération Française de Rugby).
- « L'avantage d'un ballon de rugby est qu'il est ovale et il ne s'arrête donc jamais de rebondir, finalement un peu comme le club » : la période estivale est le moment de préparation de la saison 2024 2025 :
- Un stage d'été est proposé aux enfants de 7 à 12 ans des 19 au 23 août 2024 : axé autour des matinées rugby, l'équipe d'animation prépare des après-midis multi-activités, sous le signe de la convivialité et du respect d'autrui ;
- L'Ecole de Rugby, labellisée FFR, participera à la semaine nationale des Ecoles de Rugby du 4 au 11 septembre 2024, et la prolongera tout le mois de septembre 2024 par une campagne « invite une copine ou un copain ! ». Cette campagne permet à

chaque enfant licencié de permettre à une/un ami de découvrir son sport préféré.

- Le RC Sévenne sera présent sur les forums d'associations des communes de la Vallée du 31 août au 7 septembre 2024 : les bénévoles vous permettront de découvrir un club ouvert à pratiquant(e)s de tout âge, et à de multiples pratiques du rugby (rugby à XV, rugby à 5, rugby loisirs/santé).

Venez découvrir toute votre potentialité rugbystique !

Dates à retenir :

- Forum des associations à Chuzelles **7 septembre**
- 4 au 11 septembre 2024 : Semaine Nationale des Ecoles de Rugby
- Dès le 18 octobre, vente des tickets de Tombola de Noël
- **15 novembre 2024 : Fête du Rugby** Salle de la Blanchonnière.





Une nouvelle année s'achève pour l'Ensemble Vocal de Chuzelles-Seyssuel.

Notre concert annuel du 23 mars 2024, sur le thème « Cabaret », fût un grand succès avec une salle comble ! Et pour ceux à qui nous avons malheureusement dû refuser l'entrée, nous vous annonçons que l'EnVol a décidé de refaire « Son Cabaret » le **dimanche 1er décembre 2024 à la Blanchonnière.**

Nous avons d'ailleurs pu reprendre quelques chants de ce répertoire lors du concert organisé pour les 40 ans de la chorale l'Air Du Temps de Chavanay, le 16 juin 2024.

La commémoration du 8 mai à Chuzelles a été à nouveau l'occasion de vous rencontrer, notre prestation nous ayant valu de nombreux retours.

Devenue maintenant tout aussi traditionnelle, notre participation à la fête de la musique de Chuzelles le 21 juin a bien été maintenue malgré l'orage, les différentes prestations musicales ayant été relocalisées à l'intérieur de la Blanchonnière.

Enfin, nous avons terminé cette belle année par notre



habituel pique-nique, au stade des Cures de Seyssuel. Ambiance chaleureuse et festive au rendez-vous de cette soirée estivale du 25 juin.

Les prochains rendez-vous à noter :

- Le **samedi 7 septembre** pour les forums des associations de Chuzelles (à la Blanchonnière) et Seyssuel (à l'Atrium). Nous serons présents aux deux forums pour vous accueillir, vous faire découvrir et répondre à toutes vos questions concernant notre association et le chant choral.
- Reprise des répétitions le **mardi 3 septembre** de 20h à 21h30, à la salle « la Castella » de Seyssuel.

Comme à l'accoutumée, nous vous invitons dès la rentrée à venir nous rencontrer lors de nos répétitions afin de voir comment nous travaillons et vous essayer à pousser la chansonnette si le « chœur » vous en dit.

Site : <http://lenvol.eklablog.fr/> Facebook : L'EnVol

Mail : ensvocal38@gmail.com

Ecole de Musique de Seyssuel - Chuzelles



L'École de Musique de Seyssuel Chuzelles célèbre ses 30 ans avec un nouvel élan.

L'École de Musique de Seyssuel-Chuzelles s'apprête à souffler ses trente bougies, et cette année anniversaire s'annonce riche en nouveautés et en projets enthousiasmants. Après avoir frôlé la fermeture en 2024 en raison de difficultés financières, l'école a su rebondir. Grâce à l'engagement du nouveau bureau, de ses bénévoles et à l'arrivée de nouveaux mécènes, l'école est désormais prête pour la rentrée prochaine !

Nouvelle offre, nouveau logo, développement des réseaux sociaux, la petite fille de l'Harmonie fait peau neuve, mais son projet reste le même : "Faire émerger le plaisir de la musique et le partager collectivement quel que soit son niveau".

Ainsi, l'école propose une offre adaptée à toutes les pratiques et tous les âges. Du parcours classique dès la moyenne section, aux adolescents qui démarrent sur le tard... mais aussi aux adultes qui veulent se mettre ou se remettre à la musique et pratiquer avec d'autres.

Grace à nos professeurs talentueux, petits et grands pourront s'initier à un large choix d'instruments, avec un attachement particulier et historique pour les instruments "soufflants", qui viendront enrichir nos ateliers collectifs et alimenter le vivier de l'Harmonie.

Désormais plus solide, l'école remercie à nouveau toutes les personnes qui ont contribué à son redressement par leur soutien ou leur participation financière. Nous sommes fiers de continuer à faire briller nos villages avec le talent des élèves et professeurs, qui résonnera plus que jamais cette année lors de notre soirée des 30 ans le 30 novembre prochain à l'Atrium de Seyssuel !

En attendant, retrouvez-nous le 7 septembre prochain aux forums des associations de Chuzelles et Seyssuel ! Offre disponible via le QR code ci-dessus.

Suivez nous sur les réseaux :  [ECOLEMUSIQUE_SEYSSUELCHUZELLES](https://www.instagram.com/ecolemusique_seyssuelchuzelles)

Nous contacter : ecolemusiqueseychu@gmail.com

APE Association des Parents d'Elèves



L'année scolaire 2023-2024 est finie, et c'est avec une grande satisfaction que l'Association des Parents d'Elèves (APE) souhaite partager avec vous le bilan de ces 6 derniers mois. Grâce à l'engagement et à la participation de chacun, nous avons pu réaliser de nombreuses activités enrichissantes.

Cette année scolaire a été marquée par plusieurs moments forts. L'organisation du spectacle du 3 février pour les enfants a rencontré un grand succès. Les sourires et l'enthousiasme des enfants présents sont la meilleure récompense pour tous les efforts investis.

Malheureusement, le tournoi de pétanque prévu pour le 6 juillet a dû être annulé en raison de conditions météorologiques défavorables.

L'APE a activement participé aux 3 conseils d'école, représentant les intérêts des parents et contribuant aux discussions et décisions importantes pour la vie scolaire de nos enfants. Nous avons également été présents pour soutenir les parents dont les enfants rencontraient des difficultés à l'école, en offrant écoute et assistance pour trouver des solutions adaptées.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toute l'équipe pédagogique pour leur engagement exceptionnel tout au long de l'année. Leur dévouement et la diversité des projets et activités proposés ont permis à nos enfants de s'épanouir et de développer de nouvelles compétences.



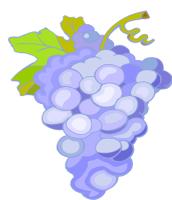
L'APE joue un rôle essentiel dans la vie de l'école, en créant un lien entre les parents, les enseignants et la Mairie. Nous organisons des événements, soutenons les familles et œuvrons pour l'amélioration des conditions scolaires de nos enfants.

Avec le renouvellement du bureau à l'ordre du jour de la **prochaine Assemblée Générale le mardi 17 septembre 2024 à 20h30 Salle des Poletières**, nous appelons les parents à nous rejoindre. Rencontrons-nous au forum des associations. Votre participation est précieuse et nécessaire pour continuer à dynamiser notre association. Que vous souhaitiez vous impliquer activement ou simplement apporter votre soutien, votre présence fera la différence.

Nous vous remercions tous pour votre confiance et votre collaboration tout au long de cette année. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour le bien-être et la réussite de nos enfants. Bonne rentrée à tous les enfants, parents et enseignants !



Saint Vincent de Chuzelles



Le premier semestre 2024 nous a permis de nous retrouver pour notre assemblée générale suivie de son traditionnel repas et pour notre concours de belote coincée malheureusement de moins en moins fréquenté, malgré son ouverture à d'autres jeux.

Heureusement notre voyage annuel à la découverte de nos belles régions et de ses trésors connaît toujours un franc succès, malgré quelques modifications d'adaptation dues aux contraintes liées à des élections « surprise ».



Nous vous rappelons les dates de cette fin d'année et du premier semestre 2025 :

- **Samedi 7 septembre** : après-midi **pétanque** entre sociétaires (stade et poletières)
- **Samedi 12 octobre** : **repas grenouilles** à la blanchonnière
- **Dimanche 26 janvier** : **Assemblée générale** et repas à la Blanchonnière
- **Dimanche 23 février** : **Belote/jeux** au mille-Club
- **Dimanche 29 juin** : **voyage annuel** (poletières le soir) à la découverte de notre belle France

Venez partager avec nous de bons moments d'échanges, de partage et d'amitié.

Pour toute information vous pouvez contacter sa Présidente Marie-Thérèse CARRET : 06 75 79 84 73.

Sou des écoles



Déjà la rentrée ! On peut recommencer l'été ?

Malgré une météo capricieuse qui nous aura donné des sueurs froides nous avons tout de même pu maintenir l'intégralité de nos manifestations.

Au mois d'avril, vous êtes venus nombreux défiler aux côtés des enfants lors du Caramentran, accompagnés par l'Echo de la Sévenne, puis partager un petit repas tous ensemble. La bonne humeur était de mise ! Félicitations aux gagnants de la tombola !

Cette année, le vide grenier s'est tenu début juin. Un franc succès ! Exposants et visiteurs étaient présents, sous le soleil !

Enfin, la traditionnelle kermesse est venue clore cette année scolaire 2023-2024. De nouvelles attractions, un nouveau foodtruck et une équipe du Sou toujours présente, aidée par de nombreux parents. Nous avons été plus de 70 bénévoles à nous relayer tout au long de cette soirée ; un record ! Sans l'aide des parents, cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

La rentrée sonne l'heure de l'Assemblée Générale et du renouvellement du bureau. Nous avons toujours besoin de nouveaux parents pour nous rejoindre, que ce soit au bureau ou simplement pour venir nous aider lors des manifestations. N'hésitez pas à nous en parler !

Parce que nos bénéficiaires permettent de subventionner l'école dans ses projets scolaires et éducatifs, nous sommes toujours en quête d'innovation. Aussi, nous vous attendons nombreux le **dimanche 29 septembre** au 1000 clubs autour d'un **repas Portugais** ! Ouvert à tous et sans réservation !



Danses & Vous « Dansez-vous ? ; Danses... Et vous ? ; Danses & VOUS !!! »



DANSES ET VOUS est une association sur Chuzelles récente, et en activité depuis Septembre 2020.

Elle propose des cours de danses pour les adultes de 18H à 22H :

- **le mercredi soir**, 3 cours : Line Dance niv. 2 ; Country ; Country +
- **le jeudi soir**, 4 cours : Line Dance niv. 1 ; Line Dance niv. 3 ; Salsa cubaine / Bachata niv.2 et West Coast Swing niv.3

Vos enseignants Christine, Loïc et Véronique auront le plaisir de vous accompagner lors de l'apprentissage de ces danses dans la joie et la bonne humeur.

DANSES ET VOUS, c'est l'occasion de danser, d'apprendre et de se perfectionner dans une ambiance décontractée à côté de chez vous.

Mais, c'est aussi un partenariat avec l'association de Saint-Just-Chaleyssin SJC DANSES et de l'association de Sérézin du Rhône SWEET DANSES, afin de vous proposer un plus large choix de danses, de jours et de niveaux.

L'association aura le plaisir de vous proposer :

- des stages de danses pour les personnes débutantes mais aussi pour les personnes désirant se perfectionner. Différentes danses de couples seront enseignées durant ces stages (West Coast Swing, Rock, Salsa, Bachata) ainsi que de la Country et de la Danse en Ligne (Style Madison, Kuduro)

- des moments dansants conviviaux où vous pourrez mettre en application vos talents de danseurs notamment lors des **Week-Ends du 8 et 9 Février 2025 et du 24 et 25 mai 2025.**

Le premier pas, c'est à vous de le faire. Pour les suivants, DANSES ET VOUS vous accompagnera : "et 1, 2, 3, 4, ..."

Renseignements et contact : tel : 06 16 90 89 74

site internet : www.sjcdansesetvous.fr

mail : dansesetvous@outlook.com

page Facebook : SJC Danses et Vous

	MARDI	MERCREDI	MERCREDI	JEUDI
	SJC DANSES <small>(Michel Fauret - St Just Chaleyssin)</small>	SJC DANSES <small>(Michel Fauret - St Just Chaleyssin)</small>	DANSES ET VOUS <small>(Le Mille Club - Chuzelles)</small>	DANSES ET VOUS <small>(Ss Blanchonnière - Chuzelles)</small>
18H	LINE DANCE	ROCK'N ROLL		LINE DANCE
19H	niv.1 <small>(P1 et P2)</small>	niv.1		niv.1 <small>(P1 et P2)</small>
19H	LINE DANCE	SALSA (P1) BACHATA (P2)	LINE DANCE	LINE DANCE
20H	niv.2 <small>(P1 et P2)</small>	niv.1	niv.2 <small>(P1 et P2)</small>	niv.3 <small>(P1 et P2)</small>
20H	WEST COAST SWING	WEST COAST SWING	COUNTRY	BACHATA (P1) SALSA (P2)
21H	niv.1	niv.2 <small>(P1 et P2)</small>	<small>(P1 et P2)</small>	niv.2
21H	ROCK'N ROLL	ROCK'N ROLL	COUNTRY + <small>(merci de nous contacter)</small>	WEST COAST SWING
22H	niv.2 <small>(P1 et P2)</small>	niv.3 <small>(P1 et P2)</small>	<small>(P1 et P2)</small>	niv.3 <small>(P1 et P2)</small>

ATTENTION : PAS DE COURS P1= PERIODE 1 : de Septembre à Décembre + révision Ma: (09 au 21)
P2= LES VACANCES SCOLAIRES ET LES JOURS FÉRIÉS P2 = PERIODE 2 : de Janvier au Avril + révision Mai-Juin (17/05 au 12/06)

Bureau : Présidente : GOURIER Véronique, Trésorière : LE BOURVELEC Olympia, Secrétaire: BROS Sandrine



L'Association, dernière génération du feu, participe activement à toutes les cérémonies officielles pour perpétuer le devoir de mémoire. Il ne faut pas oublier les événements passés dont des personnes ont sacrifié leur vie, pour sauver l'avenir.

- 19 mars : Le comité a rendu hommage aux anciens combattants, par sa présence aux cérémonies de Vienne, Seyssuel et Chuzelles.
- 24 mars : 42 personnes se sont réunies, à La Blanchonnière, pour le repas des adhérents. Le nombre diminue, avec le temps qui passe.
- 21 avril : 59^e Congrès Départemental à l'Isle d'Abeau. 3 délégués ont été mandatés pour représenter le comité.
- 8 mai : Commémoration de l'Armistice et du cessez le feu des combats de 39 / 45, par l'Allemagne nazie.
- 23 juin : Présence de notre drapeau et d'un groupe d'accompagnants, à la stèle du monument des fusillés, au Bois de Cornavan, pour la Commémoration du massacre des 30 Mai et 9 Juin 1944.

Quelques dates à retenir, en 2024 :

- **3 septembre : Repas de fin d'été**, au restaurant l'Hexa-gône de Villette de Vienne. Un moment de détente en toute convivialité, entre amis.
- **Lundi 14 septembre : Concours de pétanque**, à 14 h au Stade, suivi d'un casse-croûte au Mille Club.
- **Lundi 14 octobre : Assemblée Générale** du comité FNACA, à 16 h au Mille Club, précédé de la remise des cartes. Offre du verre de l'amitié pour clôturer la journée.

Nous ont quittés pour un repos éternel, souvenir de :

Albert FOREST et les ex-adhérents : Nicole GINOT, Joseph JAMAIS, Charles MOIROUD.

Comité de CHUZELLES / SEYSSUEL Tél. 04 74 85 48 64 ou 06 35 14 63 06



En 2025 :

- **Lundi 13 janvier** : Tirage des Rois, à 16 h au Mille Club.
- **Dimanche 30 mars** : Repas de la FNACA, vers midi au Mille Club.

Les Copains des 7



L'association des copains des 7 existe depuis 6 ans. Elle a pour objectif d'animer notre beau village.

Notre matinée «Saucisses au vin blanc» du 19 mai s'est bien déroulée, la météo était clémente. Nous remercions toutes les personnes venues nous soutenir pour cette occasion.

Malheureusement nous avons perdu un de nos membres, Yannick MARRADI, qui nous avait rejoint en 2022 en apportant son aide et sa jeunesse. Nous pensons très fort à sa famille.

Nous serons présents pour le forum des associations le samedi 7 septembre. Ce sera l'occasion de nous rencontrer pour discuter et pourquoi pas recruter.

Nous vous attendons pour notre assemblée générale qui aura lieu le lundi 21 octobre 2024 à 19 heures à la salle des Poletières.

Nous participerons au marché de Noël le samedi 7 décembre et nous ferons comme l'an dernier un don pour la recherche contre le cancer.



Association Sport Fitness Chuzelles



Faire face à la sédentarité, prendre soin de soi, rester en bonne santé : des préoccupations qui nous touchent tous.

Notre association s'engage à offrir du Sport Santé pour tous. Tout le monde peut bouger avec nos séances collectives adaptées et de nombreuses activités fitness : Yoga, Pilates, Gym Seniors, renforcement musculaire, Zumba ... etc.

En nouveauté cette rentrée, un cours à découvrir le lundi : **Mobilité & Stretching**

Également 2 cours le mercredi permettent à vos enfants de se divertir et de découvrir les joies du sport en groupe. Des séances ludiques pour les aider à développer leur coordination, leur agilité, leur équilibre et leur souplesse. Nous sommes là pour corriger les mauvaises habitudes, comme passer trop de temps assis et devant un écran. Vos petits champions seront prêts à affronter tous les défis de la vie quotidienne et à grandir en bonne santé et en confiance.

Notre équipe de professeurs diplômés, passionnés et investis vous propose un accompagnement Sport Santé.

Chez nous pas de compétitions uniquement du bien-être physique, psychologique mais aussi social avec des activités régulières qui vous apporteront bien-être et vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Nous sommes convaincus que le sport est vecteur du mieux vivre ensemble, la bienveillance et bonne humeur sont notre leitmotiv !!

Vous souhaitez faire un essai ? Réserver votre inscription ? Toutes les infos sont disponibles sur : <https://asfitness.fr> Contact : asfchuzelles@gmail.com

N'oubliez pas que le mouvement reste une des meilleures thérapies pour la santé, il soigne la plupart de vos maux



Dates à retenir : • Forum des associations : **7 septembre 2024** • Week-end portes ouvertes Sport-Santé : **15 et 16 mars 2025** • Week-end Fête du club : **5 et 6 juillet 2025**

Football Club FC Sevenne



La saison 2023-2024 a été une réussite tant sur le plan sportif qu'extra sportif. En effet, nous avons enregistré cette année pas moins de 280 licenciés et inscrit une équipe pour l'ensemble des catégories (U6 à Vétérans). Nos joueurs U15 et nos U20 ont été sacrés champions dans leurs championnats respectifs et montent à l'étage supérieur. L'entente avec le club d'Estrablin pour nos catégories féminines a également été un succès !

Les manifestations (marché de Noël, Sevenne Cup, moules frites, feu d'artifice, fête de la musique...) et les nombreux stages ont tous été plébiscités avec une forte affluence à l'arrivée.

Afin de faire perdurer cette belle dynamique, nous lançons dès à présent les inscriptions pour la saison 2024-2025.

Contactez directement Madame Descamps au 06 62 23 27 67 ou écrivez-nous un mail à sevennecf@gmail.com

Le club recherche également de nouveaux membres pour intégrer le bureau ou simplement donner un coup de main sur les événements pour l'année prochaine !

N'oubliez pas de nous suivre sur Instagram et Facebook pour ne rien manquer de l'actualité du club ! *"Ensemble pour une nouvelle histoire"*



Centre des Mille Loisirs



Le centre de loisirs intercommunal, a pris cet été de nouveau quartier à Chuzelles.

Il a affiché complet pour le mois de juillet 2023. Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance envers les partenaires de ce centre, à savoir les municipalités de La Sevenne, Chuzelles, Villette-de-Vienne, Luzinay, Serpaize et Seyssuel. Leur impartialité dans l'octroi de leur soutien ainsi que leur prise en charge complète des infrastructures (investissement, eau, électricité) sont des éléments essentiels permettant d'offrir un service de garde plus accessible aux parents.

Nous tenons à souligner que l'extension sur la commune de Chuzelles cet été constitue un essai en vue de sa pérennisation. Cette année, le conseil municipal de Chuzelles a décidé d'accorder la gratuité des locaux afin que nous réalisions ce nouveau projet.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude au maire de Chuzelles et à son conseil municipal.

Enfin, chacun est sensibilisé à sa manière à ce mode de garde pour les enfants âgés de 3 à 14 ans. Nous remercions également la CAF pour ses prestations et son soutien sur certains projets. (CNV et installation de Chuzelles)

N'oublions pas les enseignants de Chuzelles qui nous ont gracieusement prêté leurs salles de classe pour la réalisation de ce centre dans des conditions optimales. Trois élus de Chuzelles, à savoir Aurélien Mémery, Annie Godet et Daniel Brunet, ont toujours répondu à nos diverses attentes avec une grande bienveillance. Nous avons pu utiliser deux classes de maternelle, deux salles de l'école primaire et le restaurant scolaire.

Les membres bénévoles de notre association, se sont mobilisés pour ce déménagement ils sont d'une compétence exemplaire et d'une disponibilité sans faille, soulignons également l'efficacité des employés du centre de loisirs, qui ont brillamment orchestré un panel d'activités culturelles, artistiques et ludiques, offrant ainsi un accompagnement dévoué aux enfants de ces localités et qui ont participé à l'organisation.

Cela a permis à huit personnes d'acquérir un emploi saisonnier, encadrés par les éducateurs permanents du centre de loisirs. Jason Fonvielle a pris la direction de ce centre en tant que stagiaire. Nous nous réjouissons de ce projet qui a facilité aux familles de Chuzelles et Seyssuel d'être plus proches de leur lieu de garde.

Nous concluons en rendant un hommage solennel à Fiorella Sabre, une résidente de Chuzelles qui nous a accompagnés avec dévouement pendant de nombreuses années dans la réalisation du projet d'ouverture d'un centre de loisirs associative le CML. En tant que bénévole, elle s'est chargée avec compétence de la comptabilité de cette association, faisant preuve d'une discrétion infinie et d'une efficacité remarquable. Toujours prête à nous apporter son aide.

INFOS

Centre Mille loisirs

Le Centre Mille Loisirs à Luzinay est ouvert Les mercredis et vacances scolaires toute l'année sauf Fermeture 1 semaine à Noël et 3 semaines en août

Des activités artistiques, culturelles, et sportives

Encadrées par des éducateurs sportifs et des animateurs diplômés !

Atelier théâtre par Nicolas Crespin

De 7 à 99 ans A chuzelles ou Luzinay

Activités extrascolaire d'octobre 2024 à septembre 2025

Spectacle le 5 et 6 octobre 2024 à Chuzelles salle des Blanchonnières Enfants-ados-adultes

Inscriptions

via le [portail famille](#)

Pour toutes informations rendez-vous sur notre site internet : centremilleloisirs.fr ou sur notre page Facebook

Le Trait d'Union

Le Trait d'union est l'association des aînés. Lien social important pour tous qui leur permet de se rencontrer et de se retrouver chaque semaine, le jeudi après-midi, en toute convivialité et bonne humeur autour de jeux de cartes, de société et parfois de s'offrir quelques petits plaisirs.

Rappel des dates 2024 : concours de **belote coïnée le 26 octobre** au mille-club, la **choucroute dansante le 16 novembre** au mille-club et le **repas de Noël le 13 décembre** au club.

L'assemblée générale 2025 aura lieu le jeudi 16 janvier au club à 14h et sera suivie du traditionnel tirage des rois. Retenez déjà les dates 2025 : le samedi 25 octobre concours de belote coïnée ouvert à tous et la choucroute dansante le dimanche 16 novembre. La date du voyage en commun avec les clubs de Villette de Vienne et Saint-Just Chaleyssin sera connue au 1er trimestre 2025.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous accueillerons en toute convivialité **le jeudi après-midi** au local du club situé au début de la rue du Verdier, face aux commerces du Belvédère, de 14h à 17h30/18h.

Pour toute information vous pouvez contacter son Président au 06 86 63 16 01, vous rendre au club le jeudi après-midi ou aussi vous renseigner auprès d'un des membres du conseil d'administration.



Un peu d'Histoire

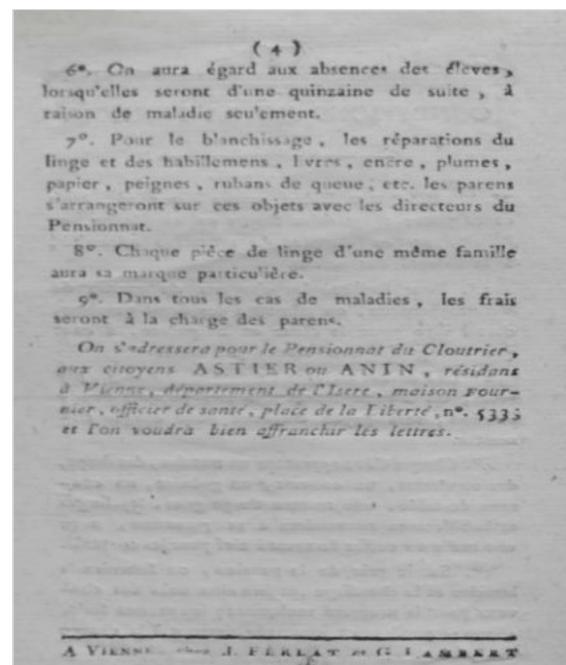
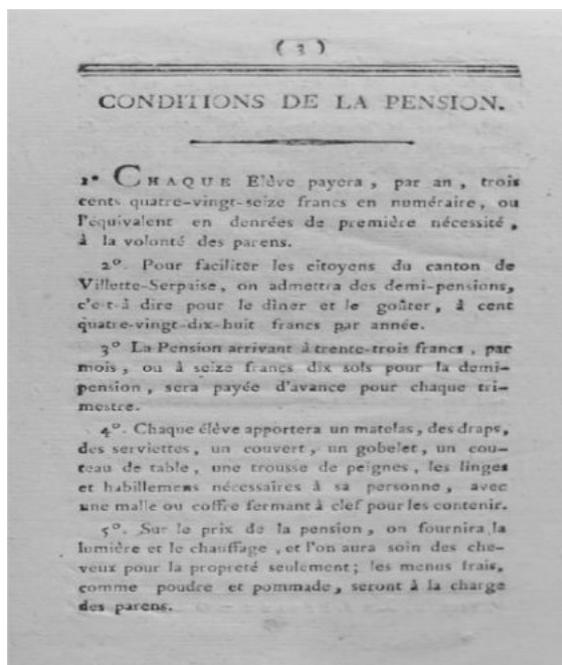
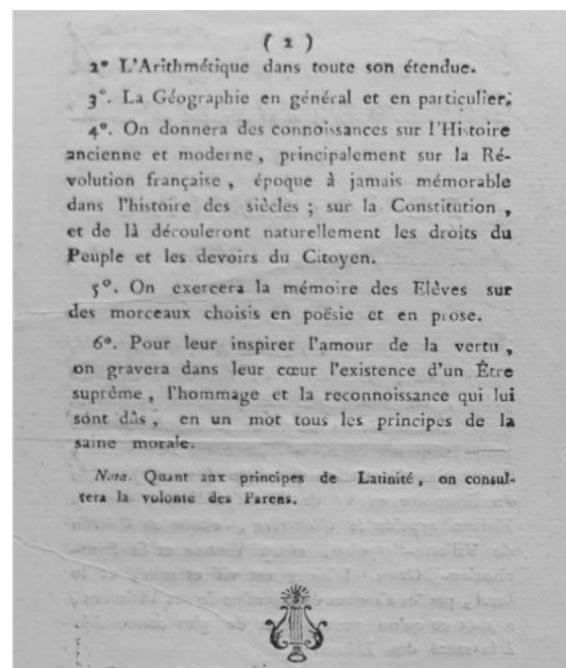
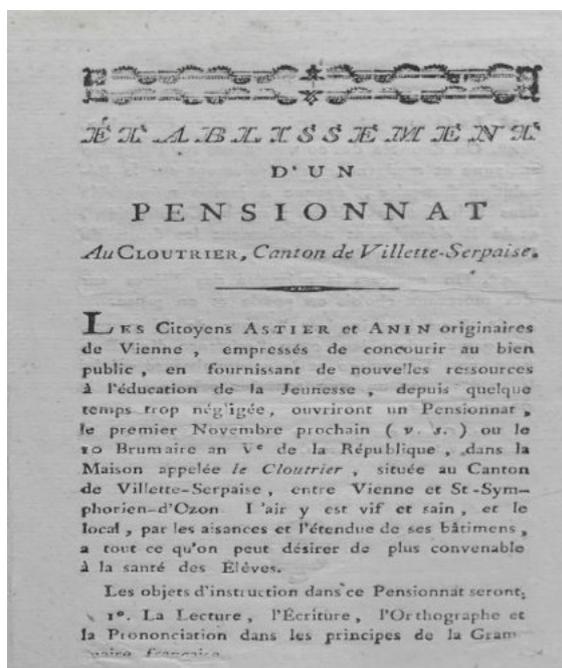
Une école au Cloutrier

Par Chuzelles Histoire et Patrimoine

Où l'on apprend que la jadis importante ferme du Cloutrier située aujourd'hui sur Chuzelles, à la limite des trois communes de Chuzelles, Villette et Serpaize et avant 1875 sur la commune unique de Villette-Serpaize et Chuzelles comprenait une école. Elle fût créée juste après la révolution le 10 brumaire an V de la République (1er novembre 1796). Les organisateurs sont les citoyens ASTIER et ANIN à contacter à Vienne. Voici la lettre circulaire de sa création. On y apprend

que dans ce canton de « Villette - Serpaize », l'air y est vif et sain.

À l'enseignement religieux on substitue un enseignement laïque et varié allant de la lecture, l'écriture, l'orthographe et la prononciation, à l'arithmétique, la géographie, l'histoire ancienne et moderne et enfin la poésie et la prose, mais toutefois « en gravant dans leur cœur l'existence d'un être suprême... » pour leur inspirer l'amour de la vertu...



Source : recherche Chuzelles Histoire et Patrimoine : archives départementales de l'Isère (Saint-Martin-d'Hères) série 20 : archives versées par la commune de Chuzelles.



CHUZELLES

FORUM des Associations

Sa. 7 Septembre 2024 10H - 16H

Vin d'honneur à 12h30

La Blanchonnière - Rue du Béal

23^{ème}
Marché
de Noël

Samedi 7 décembre
à partir de 15h

Spectacles Restauration
Animations Téléthon
Artisanat

Exposants : renseignements et inscriptions en mairie
ou par mail : marchedenoel@chuzelles.fr